

En bref cette semaine :

Brocoli	Altises		Présence sur les nouvelles cultures
	Mouche du chou		Absence d'œufs et larves dans le Morbihan
Carotte	Mouche de la carotte		Présence en baisse dans le Finistère, faible dans le Morbihan
	Puceron		Légère présence de pucerons noirs
	Adventice		Problèmes de désherbage
Pois	Tordeuse du pois		Captures faibles
Haricot vert	Mouche des semis		Peu d'attaques observées
	Chenille défoliatrice		Aucun individu observé
Céleri	Mouche du céleri		Faible présence

Note de risque :



Faible

A surveiller

Moyen

Fort



BROCOLI (6 FV)

Altises : Risque faible

1 piège est fonctionnel dans le Morbihan.

Relevés, informations et observations :

La parcelle piégée cette semaine présente des dégâts d'altises sur les feuilles des plants. Quelques individus ont été observés également.

Analyse de risque :

Les altises sont des petits coléoptères (2-3mm) s'attaquant aux feuilles de crucifères en faisant des morsures circulaires. Ces insectes sont très présents sur les jeunes cultures (levée jusqu'à 4-6 feuilles vraies), et sont actifs par temps chaud et sec. Les conditions actuelles et à venir peuvent favoriser leur présence, il conviendra de surveiller les parcelles sujettes aux attaques.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les attaques d'altises sur brocoli, la première mesure prophylactique est de limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation, et/ou d'éviter de cultiver à proximité d'autres Brassicacées. Une autre mesure possible est d'utiliser des plants bon développés afin de restreindre la période sensible.



Photographie d'une altise sur feuille de crucifères. © Gamm Vert.

Aucune colonie de puceron cendré du chou n'a été observé sur les parcelles piégées. Les cultures de brocoli d'été ayant débuté, une vigilance est à porter.

Mouches du chou : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Aucun œuf n'a été comptabilisé dans le Morbihan cette semaine.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.

Mesures prophylactiques :

En cas de risque, il est conseillé d'irriguer le moins possible malgré la sécheresse actuelle afin de favoriser la mortalité des œufs. De plus, un travail du sol (labour, binage) perturbe l'émergence des adultes et le cycle biologique de ce ravageur. En prévention, il est nécessaire de respecter un délai minimum de quatre ans entre deux cultures de Brassicacées, et de ne pas épandre de fertilisants organiques peu décomposés car ils attirent les mouches.

CAROTTE (4 FV à récolte)

Le réseau de piégeage se compose de 17 pièges fonctionnels. Ce chiffre va évoluer au cours des prochaines semaines via la pose de pièges sur des parcelles de grosses carottes / carottes nantaises.

Mouches de la carotte : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en baisses (cf graphique ci-dessous). 5 parcelles dépassent le seuil dans le Finistère ; les captures variant entre 0 et 16 mouches. Les captures sont variables selon les parcelles : le nombre d'individus est en diminution plus ou moins légère en regard des chiffres de la semaine passée. Cette diminution du nombre de mouches capturées peut être dû aux fortes températures. En effet, leur activité est très limitée si les températures excèdent les 25°C, ce qui était largement le cas en début de semaine.

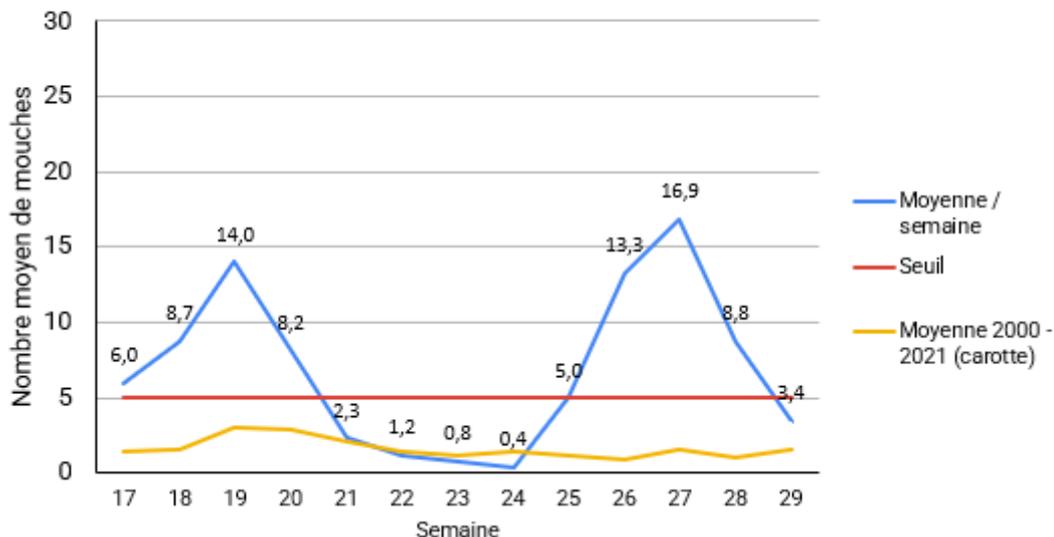
Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque est modéré dans le Finistère, faible dans le Morbihan** (entre 0 et 2 mouches piégées). Les températures annoncées la semaine prochaine (semaine 30) sont inférieures à celles que nous avons eu cette semaine. Ainsi, les conditions seront plus favorable au vol des mouches de la carotte. Il convient donc de rester vigilant, notamment sur les nouveaux semis.

Mesures prophylactiques :

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels : carabes, hyménoptères ou encore staphylins, ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04–22/07] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

Pucerons de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Cette semaine, le nombre observé de pucerons noirs est quasi-nul. Les pucerons verts sont quant à eux absents des plaquettes de piégeages présentes dans les parcelles de carottes.

Analyse de risque :

Le risque, au stade actuel où sont les cultures, est faible. Peu voir pas de dégâts sont observés, et la présence de ce ravageur est en constante diminution.

Adventices : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Des problématiques de désherbage sont observées dans en Bretagne pour les parcelles de grosses carottes / carottes nantaises. En effet, les rattrapages fonctionnent peu, notamment sur la morelle (*Solanum sp.*) qui est présente en forte densité.

POIS (Gousses)

Tordeuse du pois : Risque faible

Relevés, informations et observations :

La parcelle de pois suivie pour la Tordeuse est peu touchée par le ravageur. En effet, 1 seul ravageur a été piégé cette semaine.

Analyse de risque :

Il n'y a pas de seuil de risque défini pour la Tordeuse du pois. L'alerte est lancée si leur présence est forte (> 20 individus piégés par semaine) dans des stades de développement sensibles (de la floraison jusqu'à la récolte). Il n'existe pas de mesures prophylactiques contre la Tordeuse.

HARICOT VERT (2 TF à 1^{ers} haricots)

4 parcelles, 3 dans le Morbihan, 1 dans le Finistère, sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Helicoverpa armigera*).

Mouche des semis : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Aucune remontée d'attaques ou de dégâts n'a été faite cette semaine.

La présence des individus est connue via les dégâts observés sur les parcelles : perte de densité, développement anormal des jeunes pousses.

Analyse de risque :

Les semis sont maintenant bien développés. Le risque d'attaque de la mouche des semis sur les cultures de haricots est faible.

Chenille défoliatrice : Risque faible

Relevés, informations et observations :

La noctuelle héliothis est un Lépidoptère s'attaquant aux gousses, fleurs et feuilles des haricots. Seuls 2 pièges sur 4 étaient fonctionnels cette semaine ; aucune noctuelle n'a été capturée.

Analyse de risque :

La phase d'attractivité maximale de ces papillons est entre la période de floraison et la formation des gousses, période dans laquelle un grand nombre de parcelles se trouvent aujourd'hui. De plus, un temps chaud et sec comme celui que nous avons expérimenté ces deux dernières semaines favorise le développement de la noctuelle.

Mesures prophylactiques :

Réaliser un travail du sol après la récolte permet de déloger les larves en nymphose et ainsi les soumettre aux conditions climatiques et aux ennemis naturels (chauve-souris, micro-hyménoptères). Cela n'est efficace que sur les individus hivernants sur place. Aucune mesure prophylactique n'est efficace sur les individus adultes (migrants).

Maladies et adventices : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Des cas de sclérotinia ont été observés en Vendée dans des parcelles de haricots verts. Cependant, la pression est indiquée comme étant très faible. Le risque est léger.

Des dégâts de la fonte des semis (*Pythium sp.* et autre) ont également été aperçus dans une parcelle du secteur Finistère sud, culture au stade 1 TF.

Enfin, dû aux conditions sèches actuelles, des problèmes de désherbage sont présents dans les parcelles en post-levée, notamment sur les chénopodes.

CELERI (10 FV à 13 FV)

Mouche du céleri : Risque faible

Quatre parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et aucune mouche n'a été piégée cette semaine dans le Finistère sud et le Morbihan ouest.

Relevés, informations et observations :

Aucune mouche n'a été piégée cette semaine dans le Finistère sud et le Morbihan ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin

a été réalisé par les partenaires suivants :

EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication

Chambre d'Agriculture de Bretagne

12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398

56009 Vannes Cedex

02.97.46.22.41

Contact : Lise LOLLIVIER

Rédaction : UNILET

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex

Contacts :

Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H

Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture